CENTRE AÉRÉ DE PÂQUES 2024

DE LA MAISON DE QUARTIER DE VERNIER-VILLAGE

CONDITIONS GÉNÉRALES

ORGANISATION

Prévu pour les enfants scolarisés de 4 à 12 ans, le centre aéré de Pâques se présente comme une colonie journalière ; durant les vacances de Pâques. Les enfants sont inscrits du lundi au vendredi pour une ou deux semaines, ils viennent le matin et repartent le soir.

Deux semaines sont prévues :

- Du mardi 2 au vendredi 5 avril (4 jours)
- Du lundi 8 au vendredi 12 avril (5 jours)

Deux secteurs sont prévus :

- Les enfants (1p à 4p)
- Les pré-ados (5p à 8p)

L'encadrement est assuré par des professionnels formés à cet effet. Les repas des enfants sont préparés par les professionnels de la Maison de Quartier. La nourriture servie est saine, équilibrée et variée. Il est donc indispensable que les parents ne donnent pas de friandises et de boissons sucrées aux enfants. Des activités sportives, ludiques, créatrices ainsi que des excursions sont organisées.

INSCRIPTION

Procédure et délai de paiement

1) Inscription en ligne ou sur place à la Maison de Quartier.
2) Envoi d'une pré-confirmation avec une facture QR (dès le 7 mars). Attention, à ce stade l'inscription n'est pas encore confirmée.
3) Payement de la facture et envoi du RDU **avant le 17 mars** pour confirmer l'inscription. (envoi sur mqvernier@fase.ch)
4) Le payement fait office de confirmation d'inscription définitive. Le non payement de la facture entraîne la perte de la pré-confirmation.

Association de la Maison de Quartier de Vernier Village
ch. de Mouille-Galand 21
1214 Vernier
tel 022 341 04 08
mq.vernier@fase.ch
http://www.mqvv.ch

Financement

Le financement du centre aéré est assuré par la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), par la Ville de Vernier, ainsi que par votre participation financière.

Tarifs

Le prix pour **une** semaine (tout compris) se base sur le RDU selon la grille des tarifs suivante:

- Moins de 60'000chf/an.....50chf
- De 60'001chf à120'000chf/an.....75chf
- Plus de 120'000chf/an.....100chf

La feuille d'imposition ou le RDU est demandée pour confirmer l'inscription.

Le prix ne doit pas être un obstacle à l'inscription de votre enfant. Si vous rencontrez des difficultés financières, nous vous invitons à prendre contact avec nous au plus vite afin que nous trouvions ensemble une solution. Nous vous garantissons l'entière confidentialité.

Annulation

En cas d'annulation avant le 24 mars, nous vous remboursons l'intégralité des frais d'inscription.

Pour une annulation après le 24 mars sans justification valide (certificat médical) nous nous réservons le droit de conserver les frais d'inscription.

DÉROULEMENT

Dates

- Du mardi 2 au vendredi 5 avril (4jours)
- Du lundi 8 au vendredi 12 avril (5 jours)

Début de la journée

Accueil des enfants entre 8h00 et 9h00 à la Maison de Quartier de Vernier-Village.

Fin de la journée

Entre 17h45 et 18h à la Maison de Quartier de Vernier-Village.

Dans un souci d'organisation, nous vous remercions de bien vouloir **respecter les horaires**.

Association de la Maison de Quartier de Vernier Village
ch. de Mouille-Galand 21
1214 Vernier
tel 022 341 04 08
mq.vernier@fase.ch
http://www.mqvv.ch